

École institutionnelle Saint-Louis-de-France/Saint-Yves
Projet de désinstitutionalisation
Dossier de consultation

- Mise en contexte
- Nombre d'élèves inscrits et prévus dans les deux écoles
- Capacités d'accueil actuelles et prévues
- Le projet de désinstitutionalisation
- Les ressources dédiées à chaque école
- Le renouvellement du projet éducatif
- Enjeux à considérer
- Conclusion
- Annexe

Mise en contexte

Depuis plusieurs années, les écoles Saint-Louis-de-France et Saint-Yves font parties de la même institution scolaire, c'est-à-dire qu'ils partagent la même gouvernance (le Conseil d'établissement), le même *Projet éducatif* et la même direction d'établissement.

Jusqu'à tout récemment, ce regroupement était justifié par le nombre d'élèves peu élevé inscrits à l'école Saint-Yves et par la proximité des deux bâtiments.

Dans ce secteur géographique de la Ville de Québec, nous constatons une augmentation du nombre d'élèves depuis trois ans et les prévisions demeurent à la hausse pour les prochaines années.

À l'automne 2020, le Centre de services scolaire des Découvreurs (CSSDD) acheminait une demande d'agrandissement au Ministère de l'éducation (MEQ), et ce, pour chacune de ces écoles.

En juin 2021, nous recevions une réponse positive dans les deux cas. Les projets d'agrandissements sont actuellement en œuvre et la livraison des nouveaux espaces est prévue au plus tard à la rentrée 2025.

Nombre d'élèves inscrits et prévus dans les deux écoles

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025*	2025-2026*
	Inscrits			Prévus		
Saint-Louis-de-France	403	397	408	422	428	468
Saint-Yves	197	224	244	250	277	342

Note : L'année 2025-2026 inclut une prévision de groupes supplémentaires en maternelle 4 ans.

Capacités d'accueil actuelles et prévues

Les agrandissements autorisés permettront d'augmenter substantiellement les capacités d'accueil de ces écoles :

	Capacités actuelles	Nouvelles capacités
Saint-Louis-de-France	22 groupes (440 élèves environ)	30 groupes (600 élèves environ)
Saint-Yves	11 groupes (220 élèves environ)	24 groupes (480 élèves environ)

Le projet de désinstitutionnalisation

En prévision de l'année scolaire 2023-2024, ce projet prévoit la création de deux écoles bien distinctes et autonomes avec une gouvernance (Conseil d'établissement) qui leur est propre. Chaque école adopterait son propre *Projet éducatif* et chaque école bénéficierait d'une direction d'établissement.

Les ressources dédiées à chaque école

Considérant que le modèle de répartition des ressources du CSSDD entre ses écoles prend déjà en compte le nombre d'élèves dans chaque bâtiment, aucun effet n'est envisagé quant au niveau de ressources déjà en place. Les enseignants, les professionnels et le personnel de soutien étant déjà affectés à chacune de ces écoles y demeureront. Il en va de même pour les ressources matérielles et financières qui sont déjà réparties par bâtiment.

Le renouvellement des projets éducatifs, une opportunité à saisir

L'année 2022-2023 permettra au MEQ de renouveler son *Plan stratégique* et aux centres de services scolaires de renouveler leur *Plan d'engagement vers la réussite* auquel les établissements devront s'arrimer.

Pour toutes les écoles du Québec, l'année scolaire 2023-2024 a donc été retenue pour permettre le renouvellement de leur Projet éducatif et ce, pour les quatre années scolaires suivantes. Nous croyons qu'il s'agit là d'une opportunité pour chaque milieu de se donner une couleur locale via la consultation des principaux acteurs que sont les membres du personnel, les parents et la communauté de chaque école.

Enjeux à considérer

- La création d'un nouveau Conseil d'établissement dans chaque milieu
- Une nouvelle identité (projet éducatif) à construire dans chaque milieu
- Le sentiment d'appartenance actuel et futur pour les élèves, le personnel, les parents et la communauté

Conclusion

Considérant le contexte démographique actuel et futur de ce secteur et considérant les projets d'agrandissement en cours, la direction générale du CSSDD recommande la désinstitutionnalisation de l'École Saint-Louis-de-France/Saint-Yves et ce, en prévision de l'année scolaire 2023-2024.

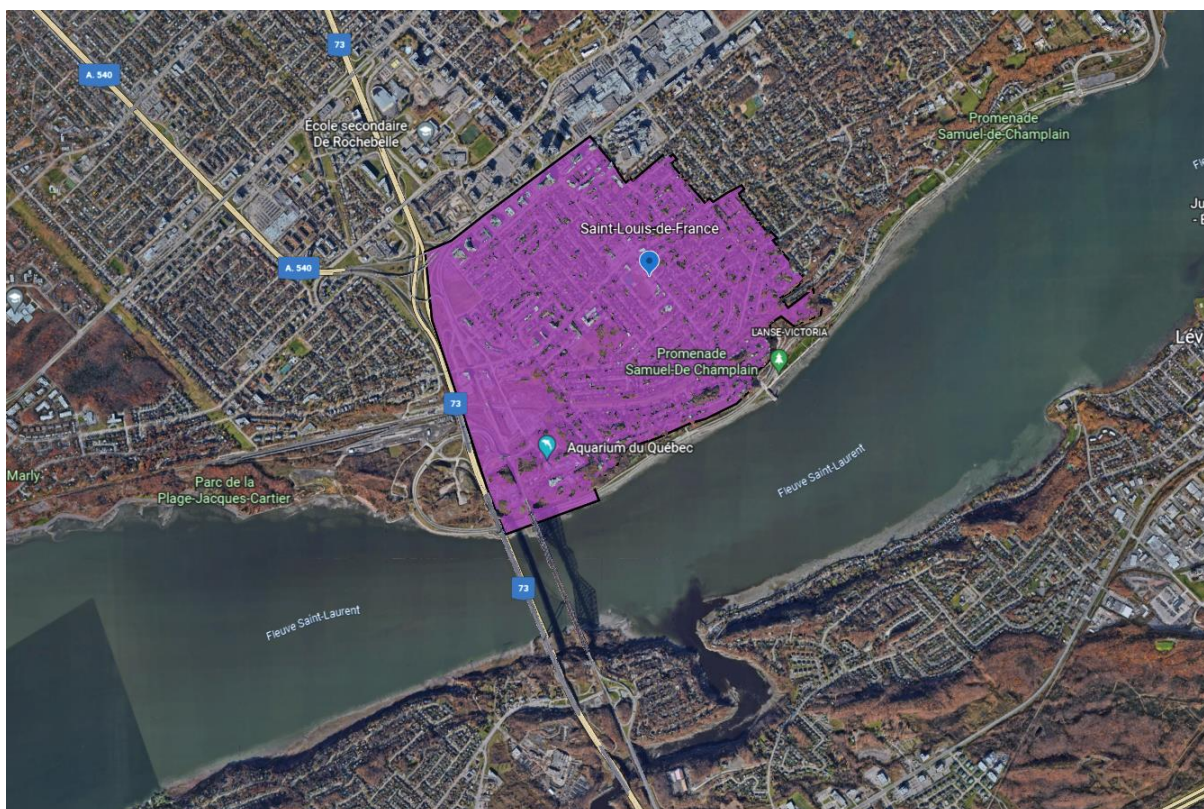
Dates prévues au processus de consultation

- Lancement de consultation : **25 octobre 2022**
- Consultation du Comité de parents : **16 novembre 2022**
- Consultation de l'équipe-école : **Novembre 2022**
- Consultation publique : **5 décembre 2022**
- Conseil d'établissement de l'école : **décembre 2022**
- Retours de consultation – date limite : **13 janvier 2022**
- Décision du Conseil d'administration du Centre de services scolaire : **31 janvier 2023**

Direction générale
Octobre 2022

ANNEXE
Aires de desserte

Aire de desserte de l'école Saint-Louis-de-France



Aire de desserte de l'école Saint-Yves

